

# Mag' Agglo

N°06

Le magazine de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud - Eté 2016





- Page 4 : point sur les travaux : école du Moulleau et piste cyclable
- Page 5 : lancement de l'Agence de Développement Economique BA2E
- Page 6 : Interview de Jacques CHAUVET, présentation du compte administratif 2015
- Page 7 : Interview de Dany FRESSAIX, Contrat Local de Santé
- Pages 8 et 9 : informations pratiques sur les transports
- Page 10 : Eau : rencontre avec l'éco conseiller So'Bass, présentation de la télérelève
- Page 11 : BASSIN Formation : un point sur l'apprentissage, retour sur les épreuves du Meilleur Apprenti de France
- Page 12 : 17 juillet - 27 août : un deuxième passage de collecte des déchets

## Retour sur les RENCONTRES DE L'EMPLOI

Le 13 mars dernier, la COBAS organisait les Rencontres de l'Emploi, en associant tous les acteurs locaux concernés par cette problématique. L'objectif était de faire évoluer la formule du salon des saisonniers, tant dans la thématique que dans le format, pour élargir ce temps fort de l'emploi local à l'ensemble des personnes à la recherche d'un travail.

Il s'agissait de traiter de l'emploi dans ses différentes composantes : les offres de Pôle Emploi, le travail saisonnier, l'intérim, l'emploi aidé, la création d'entreprise, la reconversion à travers la formation professionnelle. Ces grands thèmes étaient matérialisés par des Pôles, afin que les visiteurs puissent se repérer facilement.

Par ailleurs, des ateliers étaient pour la première fois proposés aux candidats, au sein d'un espace coaching. Quatre thématiques, en lien direct avec l'emploi, ont été abordées par nos partenaires experts :

- Comment réaliser un CV ?
- Présentation des différents contrats de travail
- Point sur les créations d'entreprises
- Travailler l'image de soi

Tout au long de la journée, l'espace coaching proposait un accompagnement à la réalisation d'un CV et à la conduite d'entretien qui a connu un réel succès.

Cette nouvelle formule s'est avérée payante ; les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 1820 visiteurs
- 49 recruteurs présents
- 30 exposants partenaires
- 150 participants aux ateliers thématiques
- 340 offres d'emploi à pourvoir dont 34% en CDI et 65% en CDD





## L'Agglo avance et prend en main son avenir

Depuis mon élection en 2014 à la tête de l'Agglo, j'ai engagé deux gigantesques projets destinés à positionner le Sud Bassin comme un territoire d'importance, incontournable au sein de la nouvelle Grande Région : l'Agence de Développement Economique BA2E et le doublement de l'A660 et de la RN 250.

**BA2E n'est plus un projet, c'est une réalité. L'agence de développement économique fédère non seulement notre Agglo mais aussi les 17 villes du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.** Elle préfigure le territoire communautaire plus vaste qui sera le nôtre dans le cadre de la fusion des intercommunalités. Nous sommes unis autour d'un seul et même objectif qui représente un enjeu prioritaire : l'emploi. Le dynamisme économique d'un territoire est la base de son développement. D'ailleurs aujourd'hui, tous les grands territoires se dotent d'une agence de développement économique. Nous sommes en quelque sorte sur un marché concurrentiel. A nous de mettre en avant nos atouts et nos savoir-faire pour attirer de nouvelles entreprises et accompagner les entrepreneurs déjà implantés dans leur développement. C'est l'une de nos responsabilités. Il s'agit même d'une compétence obligatoire des Communautés d'Agglomération sur laquelle nous avons donc décidé de mettre un accent tout particulier.

En parallèle, je poursuis l'engagement pris lorsque j'ai été élue présidente de la COBAS de faire le maximum pour **améliorer la circulation sur l'axe A660 - RN 250**. Bien que l'axe A660 soit de la responsabilité de l'Etat propriétaire du foncier et que l'axe RN 250 soit de la compétence du Département depuis la sortie Pyla, avec mes collègues Maires, j'ai choisi de mettre en place une politique volontariste en finançant les études préliminaires et préalables à 100 % et les études post DUP à 50 % avec l'Etat. Et le dossier avance donc ! L'Etat a lancé l'Appel d'Offres pour les études d'impact qui devraient se dérouler jusqu'en 2019. Mais nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre 2019. Sur la base des premières esquisses des échangeurs de Césarée et de La Hume, nous travaillons avec les services de l'Etat et du Département (en charge de toutes les routes transversales à l'axe A660-RN250) à la mise en place de solutions à plus court terme. Il est indispensable que nos infrastructures soient dimensionnées correctement pour accompagner le développement économique de notre bassin de vie. C'est un dossier essentiel qui requiert toute notre attention et notre ténacité.

Je vous souhaite une excellente lecture du Mag'Agglo et un très bel été sur les plages du Sud Bassin !

Marie-Hélène DES ESGAULX  
Président de la COBAS



## Sur le chemin de l'école... du Moulleau

Image non contractuelle - François Guibert Architecte®

Les élus de la COBAS ont à cœur d'offrir aux enfants et à la communauté éducative des conditions de vie et d'apprentissage optimales. D'ici 2020, l'Agglo financera les travaux de réfection d'une nouvelle école par commune, dans le cadre de l'exercice de sa compétence « constructions scolaires ». Pour Arcachon il s'agira de l'école du Moulleau, de Victor Hugo pour La Teste, de Jules Ferry pour Gujan-Mestras et de l'école du Delta pour le Teich.

### Présentation de la future école du Moulleau :

La future école du Moulleau sera spacieuse et fonctionnelle. Elle sera conçue pour faciliter et sécuriser la circulation des enfants entre les différents espaces, en faisant en sorte qu'ils soient toujours sous la surveillance visuelle d'un adulte.

La lumière naturelle sera privilégiée, apportant ainsi un confort de travail aux petits et aux grands.

### Répartition des espaces :

#### La partie maternelle :

- Deux salles de classe, d'environ 30 élèves, de 65 m<sup>2</sup> chacune
- Une salle de repos (dortoir) attenante à la salle de classe des plus petits, de 50 m<sup>2</sup>
- Une salle pour les ATSEM de 13 m<sup>2</sup>

#### La partie élémentaire :

- Deux salles de classe, d'environ 30 élèves, de 65 m<sup>2</sup> chacune

### Les locaux communs :

- Un bureau de direction de 12 m<sup>2</sup>
- Un salle des maîtres de 15 m<sup>2</sup>
- Un accueil périscolaire également salle plurivalente de 90 m<sup>2</sup>
- Un pôle restauration composé de deux espaces de 60 m<sup>2</sup>, un à destination des maternelles, l'autre des primaires.
- Une cour de récréation de 300 m<sup>2</sup> environ, dont un tiers de la surface sera couvert par un préau

### Les équipements communs :

- Un abri à vélo
- Un jardin pédagogique

### Planning prévisionnel des travaux :

Début de la démolition de l'école actuelle : mai 2017

Arrêt du chantier du 14 juillet au 31 août 2017

Reprise des travaux en septembre 2017

Livraison prévisionnelle du bâtiment : août 2018

Durant la phase de travaux, les élèves de l'école du Moulleau seront relogés au sein de l'école Jacques Gaume du Pyla.

## Tous en vélo, à Cazaux !

Une piste cyclable de 743 mètres linéaires a été réalisée à Cazaux, permettant d'assurer la continuité entre la piste Osmin Dupuy existante et la capitainerie de Cazaux.

Le coût prévisionnel de ce tronçon était évalué à 200 016 € TTC or, après négociations, il est de 169 659 € TTC



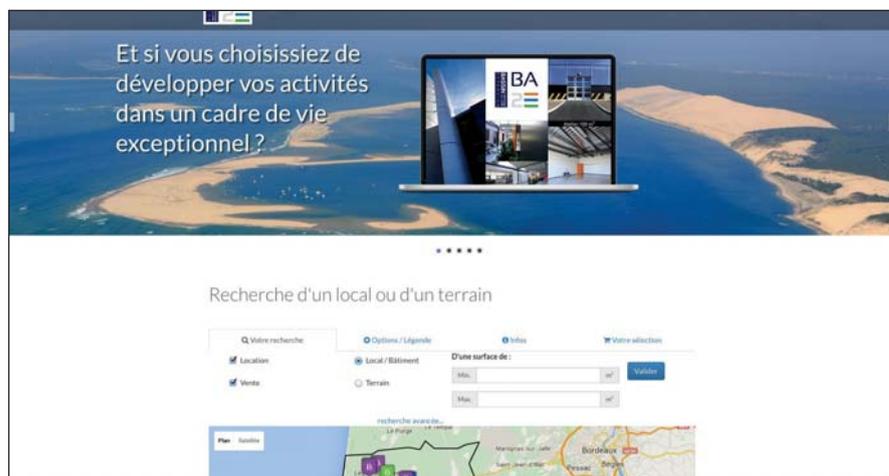


## L'Agence de Développement Economique BA2E : le réveil économique du territoire

Inaugurée le 4 avril en dernier en présence des élus de la COBAS, de la COBAN et du Val de l'Eyre, BA2E (**B**assin d'**A**rcachon Val de l'**E**yre **E**xpansion) est l'interlocuteur des entreprises souhaitant s'implanter ou se développer sur l'une des 17 communes du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Cette agence a la particularité de rayonner à l'échelle des trois intercommunalités. En effet, le développement économique d'un territoire ne peut-être cloisonné, il doit s'inscrire dans une dynamique et dans une cohérence territoriale, chaque interco, du fait de ses spécificités, étant complémentaire des autres. Les élus ont décidé de prendre en main l'économie de notre territoire de façon globale. C'est une vraie stratégie de développement économique qui est mise en œuvre.



Lancement de l'agence BA2E le 4 avril 2016



### L'équipe :

Une équipe expérimentée, qualifiée, pluridisciplinaire, dynamique et motivée est d'ores et déjà sur le terrain pour activer le réveil économique du territoire.

### LES OBJECTIFS DE L'AGENCE :

Le but est de créer les conditions idéales pour les entreprises déjà installées, en les aidant à se développer. Autre objectif : séduire de nouveaux entrepreneurs en leur montrant que notre territoire vit toute l'année, qu'il est dynamique et que les conditions de vie exceptionnelles conviendront à toute leur famille.

### LES MISSIONS :

Le rôle de BA2E est de favoriser l'émulation et de faciliter les synergies essentielles au développement de l'activité de chacun. BA2E sera l'opérateur des transitions économique et numérique. Le champ d'action est énorme, avec une partie importante d'ingénierie juridique et financière.

Ses objectifs sont clairement définis :

- L'accompagnement des entreprises : implantation, création, développement, prospection et accueil, reprise / transmission,
- La présentation et l'amélioration de l'offre territoriale,
- La promotion économique,
- L'accompagnement du territoire à sa mutation économique

### UN RÉSEAU STRUCTURÉ :

Implanter son entreprise sur le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre est une stratégie gagnante. Cela signifie bénéficier du soutien de l'agence BA2E, de ses partenaires, de son réseau, de sa connaissance de l'environnement local et des filières économiques.

### UN SITE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES : WWW.BA2E.COM

Tout à fait novateur, ce site permet d'effectuer en quelques clics une recherche sur les bureaux et/ou terrains disponibles à la vente ou à la location, en fonction des besoins du porteur de projet. Selon la recherche effectuée, un dossier investisseur personnalisé est généré automatiquement et en temps réel. Il peut être imprimé et/ou téléchargé au format pdf.

Une solution simple et innovante qui fait gagner un temps précieux !

### PLUSIEURS ESPACES DESTINÉS AUX CHEFS D'ENTREPRISE :

Le territoire, avec ses 17 communes, dispose également d'une pépinière, d'un hôtel d'entreprises et d'un espace de coworking pour accueillir et accompagner les sociétés.



**BA2E**  
1010, avenue de l'Europe  
33260 La Teste de Buch  
[www.ba2e.com](http://www.ba2e.com)  
[contact@ba2e.com](mailto:contact@ba2e.com)  
Tel : 05 57 15 22 66

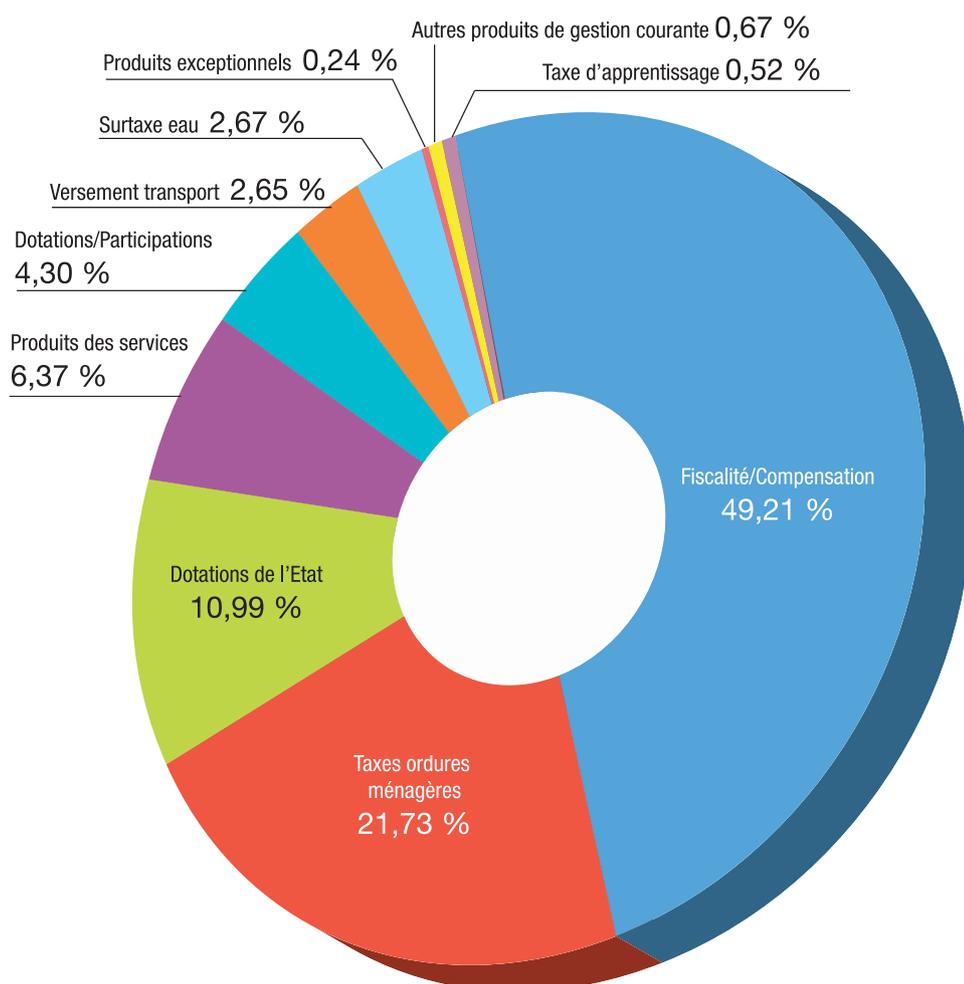
# Un point financier sur l'exercice 2015

Jacques CHAUVET, Vice-Président de la COBAS en charge des finances, nous parle du Compte Administratif 2015, voté au Conseil Communautaire du 27 mai 2016 :

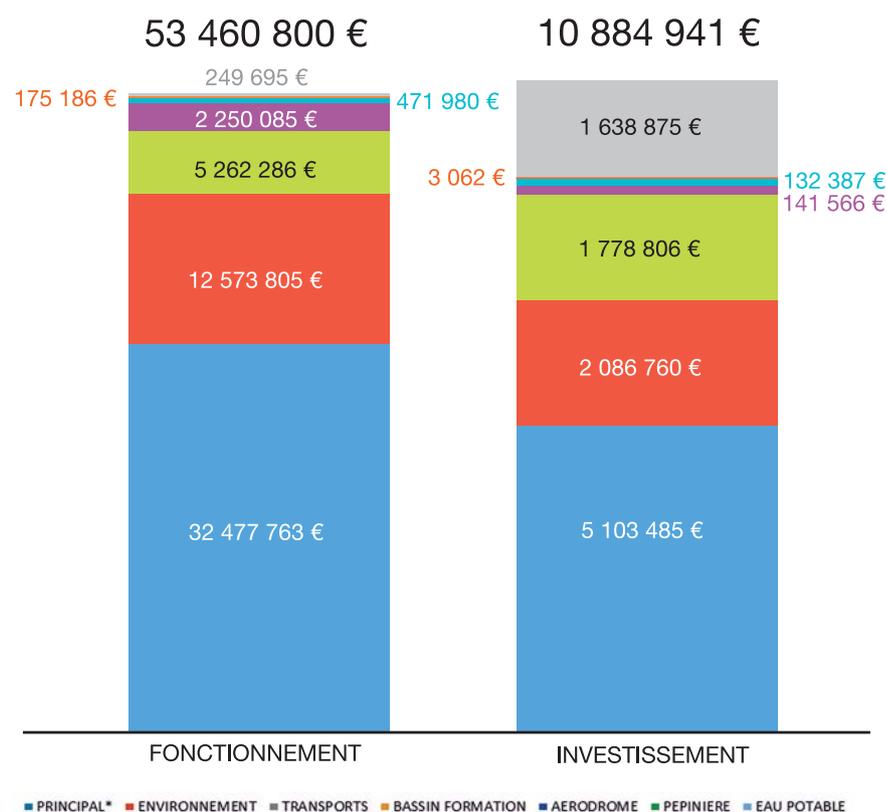


« Malgré un contexte économique défavorable, malgré une baisse des dotations de l'Etat de 620 000 euros par rapport à 2014, l'Agglo a réussi à maintenir une fiscalité stable grâce à une gestion efficace des deniers publics tout en réalisant des investissements pertinents et nécessaires pour notre territoire. Dans cet esprit, des efforts conséquents sont mis en œuvre au quotidien afin de rationaliser les dépenses, d'acheter des prestations ou équipements de qualité au meilleur prix et de mutualiser les achats dès que cela est possible. Tout particulièrement, sur proposition de la Présidente, la reprise en régie du centre de valorisation des déchets du Teich en août 2015 a permis d'économiser les montants précédemment consacrés à la rémunération du prestataire exploitant. A cela s'ajoute l'augmentation significative des recettes, conséquence directe de la vente des déchets valorisés par nos services. Concrètement, le pôle environnement investit dans des équipements et des filières de tri générateurs de recettes récurrentes. A titre d'exemple, les déchets d'ameublement sont désormais valorisés dans toutes les déchèteries. En conclusion, les finances de la COBAS sont saines et équilibrées. Elles permettent d'aborder sereinement les exercices budgétaires futurs plus difficiles tenant aux importantes infrastructures communautaires à réaliser. »

Recettes de l'année 2015 : 61 561 214 €



Dépenses de l'année 2015 par budget (en H.T.)



\* le budget principal regroupe, entre autres, en fonctionnement : la masse salariale nécessaire à la gestion de la collectivité, les intérêts d'emprunts, l'entretien des sites, les fluides, les charges de fonctionnement diverses, etc... En investissement, les dépenses concernent notamment la construction de pistes cyclables, l'aménagement numérique du territoire, la politique en faveur du logement social, les subventions d'équipements, les remboursements en capital des emprunts etc...

# Première bougie pour le Contrat Local de Santé

Le 25 juin 2015, la COBAS et l'ARS signaient le Contrat de Local de santé (CLS). Quasiment un an après, il convient de faire le point sur les actions d'ores et déjà engagées.

Les actions mises en place en 2016 :

## Axe 1 : Veiller à la continuité et à l'adaptation des services sur le territoire

- Promotion de l'activité physique chez les patients obèses ou en surpoids et auprès des patients de l'hôpital et de la clinique atteints de cancer
- Sport sur ordonnance
- Labellisation de parcours de prévention et de soins en addictologie

## Axe 2 : Promouvoir le bien vieillir et la coordination autour de la personne âgée.

- La MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie
- Création d'une EMOG intra hospitalière : Equipe Mobile à Orientation Gériatrique
- Prévention "hors les murs"
  - Le risque de chutes
  - La formation des auxiliaires de vie
- Information des professionnels sur les mesures de protection juridique des majeurs

## Axe 3 : Développer l'éducation à la santé auprès des jeunes et soutenir la parentalité.

- Formation Action de professionnels des structures d'animation jeunesse sur la prévention des conduites addictives
- Programme Nutri'crèche



**Dany FRESSAIX, élue communautaire et Vice-Présidente du CCAS de la ville du Teich nous fait part de son regard sur le CLS :**

« En tant qu'élue de la COBAS, je ne peux que me réjouir de la mise en place du Contrat Local de Santé. C'est une formidable opportunité de fédérer tous les acteurs, publics ou privés, qui interviennent autour d'un même patient. Cela a permis une meilleure connaissance du fonctionnement et des missions de chacun, gage d'une cohésion entre les professionnels. Le CLS nous a également permis d'être plus structurés dans notre approche et dans nos actions, notamment en matière de prévention. Les conditions de vie des personnes du territoire et leur état de santé sont des missions qui doivent préoccuper les élus que nous sommes.

A titre personnel, je travaille plus spécifiquement sur l'axe intitulé « Promouvoir le bien vieillir et la coordination autour de la personne âgée ». Sur cette thématique, plusieurs actions concrètes ont abouti. L'Hôpital, porteur du projet, a déjà installé la MAIA. Cette dernière, réservée aux professionnels du médico-social, permet des avancées collectives sur des cas difficiles à gérer. En tant que Vice-présidente du CCAS, j'ai vu notre SSAD isolé et démuné devant des cas complexes de bénéficiaires. Désormais, avec la MAIA, nous trouvons des solutions ensemble dans une vision globale du dossier médicosocial du bénéficiaire. Ainsi, nous sommes dans notre rôle d'accompagnant de la personne âgée que nous prenons en charge, tout en respectant son choix de vie, beaucoup souhaitant rester à domicile.

Actuellement, la MAIA s'occupe de recenser les « lits temporaires » dans les maisons de retraite. Ces derniers sont destinés aux personnes âgées qui, bien qu'à domicile, ont un besoin d'accueil ponctuel dans une structure. Parfois l'aidant est indisponible, malade ou a besoin de moment de répit.

Le CLS prévoit également un large volet sur la prévention à tous les âges de la vie et dans différents domaines. Des bonnes pratiques et des préconisations sont d'ores et déjà proposées à la population concernant la nutrition, les risques de chute, le bon usage des médicaments, l'équilibre, la mémoire, le bien-être, la conduite et la santé, la prévention des addictions etc.

Parmi les actions envisagées, un appel à projets devrait nous permettre d'aborder la maladie Alzheimer avec une action vers les aidants ou encore la formation des auxiliaires de vie, formation qui a débuté, assurée par des personnels de l'Hôpital (gériatre, psychologue, nutritionniste ou ergothérapeute).

Enfin, un tout nouveau dispositif vient de voir le jour au sein du Pôle de Santé : une Equipe Mobile à Orientation Gériatrique. Chaque matin, cette équipe recense les personnes âgées entrées à l'hôpital la veille et fait un bilan global allant au-delà de la raison principale de la venue aux urgences.

Toutes ces actions ont pour but d'améliorer les conditions de vie de nos aînés. »





## Cet été prenez le bus.... le BUS DE MER !

Face à son succès non démenti depuis 2012, le bus de mer opérera cette année encore la liaison entre le petit port d'Arcachon, la jetée Thiers et la jetée du Moulleau du samedi 2 juillet au dimanche 4 septembre. Le bus de mer est un moyen de transport peu onéreux qui permet de joindre l'utile à l'agréable en prenant le bateau. Ce mode de déplacement permet de profiter de l'environnement, de réduire le trafic routier et les temps de trajet, de diminuer les nuisances sonores et la pollution.

### 1 ticket, 1 €, plusieurs modes de déplacements possibles !

- Bateau seul
- Bateau + bus Baïa avec le même ticket
- Train (uniquement sur le tronçon Arcachon-Le Teich) + bus Baïa avec le même ticket

Les titres de transport sont en vente dans les bus Baïa et à bord du bateau.  
Horaires\* des rotations sur [www.agglo-cobas.fr](http://www.agglo-cobas.fr)

\*horaires susceptibles de subir quelques modifications en fonction des coefficients de marées et des conditions météorologiques.

## Envie d'aller à la plage ? Nos bus vous emmènent !

Pour faciliter les déplacements, inciter les résidents locaux et les visiteurs à ne pas prendre leur véhicule personnel, certaines lignes de bus sont prolongées l'été jusqu'aux plages océanes, avec une amplitude horaire élargie, du samedi 2 juillet au dimanche 4 septembre.

Ligne 1 : Gare d'Arcachon, Arcachon centre, plage Péreire, Place Maydiou, Mairie du Pyla, Dune du Pilat

Ligne 2 : Mairie du Pyla, lisière du Golf, marché de la Teste, gare de La Teste, CCAS Brameloup

Ligne 6 : départ du port du Teich

**Ces lignes desserviront EN PLUS :** Camping de la Forêt, Camping des Flots Bleus, Pyla Camping, Camping Panorama, Camping du Petit Nice, Plage du Petit Nice, Plage de la Lagune, Plage de la Salie Nord, Plage de la Salie Sud

**Circuits et horaires [www.bus-baia.fr](http://www.bus-baia.fr)**



## Vous arrivez tard à la gare ? Vous prenez le train très tôt ? Ayez le réflexe Baïa (Transport À la Demande - TAD)

**Un service complémentaire au réseau régulier :**

- TAD Gares : 3 A/R par jour, de lundi à dimanche, une offre flexible en correspondance avec les premiers et derniers départs de trains, en dehors des heures de fonctionnement des lignes régulières
- Service payant, accessible avec n'importe quel titre de transport Baïa
- **Réservation une demi-journée avant le voyage par téléphone : 0800 100 937**

## Où acheter votre titre de transport ?

C'Bon C'Chaud  
Au Khévide  
Le Marigny  
Camping Club Arcachon

Lauki Bar  
Le Diplomate  
Tabac Presse des Miquelots  
Le Cazautier  
Bar Tabac de l'Océan  
Boutik baïa  
Pyla Camping

Espace U  
La Côte d'Argent  
La Mouette  
L'Escale Bar Tabac  
Office de Tourisme

Tabac Presse du Teich  
Office de Tourisme  
Ker Helen

Bar Tabac de l'Europe

Centre Commercial Arcachon Marines  
34, rue Maréchal De Lattre de Tassigny  
Boulevard du Général Leclerc  
5, allée de la galaxie

35 rue du Port  
16, rue du 14 Juillet  
Centre Commercial des Miquelots  
Place du Général de Gaulle - Cazaux  
65, boulevard de l'Océan - Pyla sur mer  
Place du Marché  
Route de Biscarosse

C.C. Grand Large Avenue de Césarée  
97, cours de la République  
7, rue du Maréchal Joffre  
5, av. Mal de Lattre de Tassigny - La Hume  
37, av. Mal de Lattre de Tassigny - La Hume

63, av. de la Côte d'Argent  
1, place Pierre Dubernet  
Avenue de la côté d'argent

5, rue Pasteur

Arcachon  
Arcachon  
Arcachon  
Arcachon

La Teste-de-Buch  
La Teste-de-Buch  
La Teste-de-Buch  
La Teste-de-Buch  
La Teste-de-Buch  
La Teste-de-Buch  
La Teste-de-Buch

Gujan-Mestras  
Gujan-Mestras  
Gujan-Mestras  
Gujan-Mestras  
Gujan-Mestras

Le Teich  
Le Teich  
Le Teich

Biganos-Facture





## RENTREE SCOLAIRE 2016-2017 LE PASS JEUNES : 80 €, 12 mois de liberté !

Depuis le 2 janvier, un nouveau réseau de transports est en place sur l'Agglo, avec une offre de services élargie.

La création du PASS JEUNES représente une innovation majeure. Il remplace l'abonnement scolaire et permet aux moins de 26 ans d'avoir accès aux bus de toutes les lignes, à toutes les heures, du lundi au samedi et même au train sur le tronçon Arcachon-Le Teich. Les jeunes voyagent ainsi l'esprit libre !

Le PASS JEUNES est valable 12 mois à compter de la première validation.

### DEMANDEZ-LE !

Pour l'obtenir, c'est simple, il vous suffit de :

- vous procurer un formulaire de demande d'inscription à la Boutik' Baïa ou auprès des chauffeurs directement dans les bus. Le formulaire sera également diffusé dans les cahiers de vos enfants. Vous pourrez aussi le télécharger sur [www.bus-baia.fr](http://www.bus-baia.fr)
- compléter le formulaire et joindre les pièces demandées : photo d'identité, règlement par chèque à l'ordre de Transdev (possibilité de payer en dix fois sans frais), photocopie de la carte d'identité.
- envoyer la demande à la Boutik' Baïa - Vous recevez le PASS JEUNES à votre domicile

Renseignements et conditions : Boutik' Baïa 17, rue François Legallais à La Teste Tel : 0 800 100 937

## Cette ligne bleue au sol, c'est quoi ?

Cette ligne bleue peinte sur la chaussée matérialise le circuit des navettes Baïa Eho !

### Pourquoi une ligne bleue ?

Parce que les navettes Baïa Eho ! suivent un circuit et ne desservent pas d'arrêt précis. Elles font une boucle dans la ville et peuvent être arrêtées en tout point.

### Comment reconnaître les navettes Baïa Eho ?

Ce sont de petits bus presque entièrement vitrés. Contrairement aux lignes Baïa qui portent un numéro, les navettes Baïa Eho ! sont identifiées par une lettre. Arcachon : A B C - La Teste de Buch : D H I - Gujan-Mestras : F - Le Teich : G

### Où attendre les navettes ?

Vous devez juste vous positionner sur le trottoir en un point de la ligne bleue, vous n'avez pas besoin d'attendre à un arrêt. Vous montez où vous voulez en arrêtant le bus avec un signe de la main.

### Où descendre ?

Il n'y a pas d'arrêt spécifique. Pour descendre, il suffit de sonner pour demander au chauffeur de s'arrêter là où vous le souhaitez, toujours sur le parcours prédéfini.

### A quelle fréquence circulent ces navettes ?

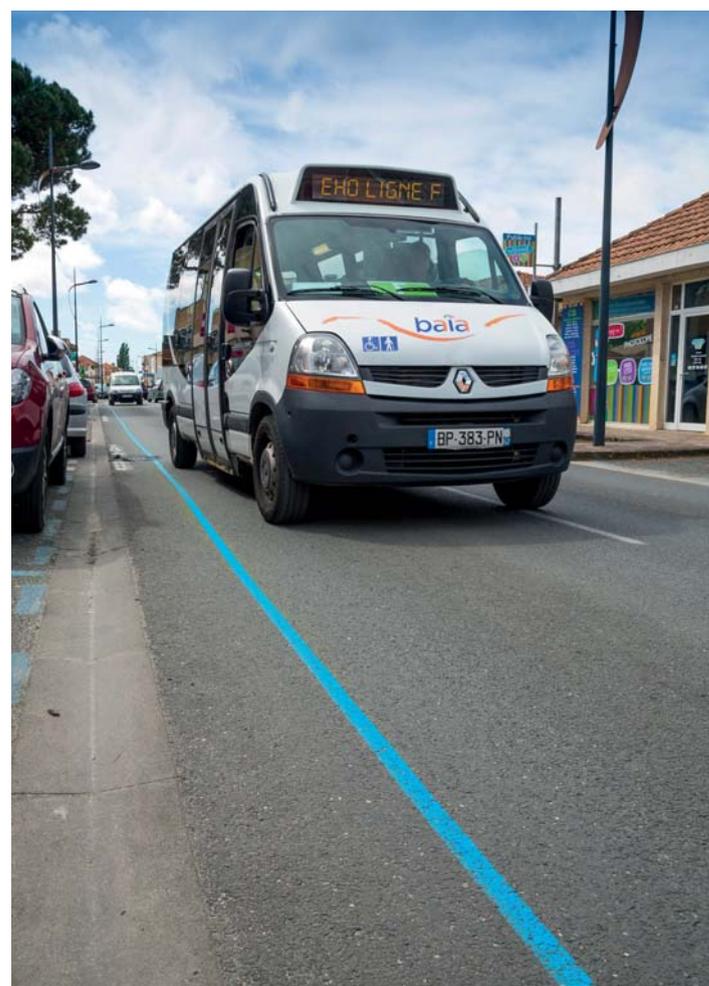
Les navettes Baïa Eho ! passent toutes les 30 minutes environ et fonctionnent du lundi au samedi.

### Quel titre de transport acheter ?

Le PASS EHO ! à 20 € par an et par habitant ou n'importe quel titre de transport Baïa.

### Pourquoi les utiliser ?

C'est un mode de transport très flexible, idéal pour réaliser des petits parcours interurbains. Les utiliser permet de se déplacer rapidement et de contribuer à réduire les embouteillages et la pollution.





## SO'BASS : un éco conseiller à votre écoute

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Délégation de Service Public eau potable, la COBAS avait émis le souhait que le délégataire crée un poste d'éco conseiller, pour un jeune en insertion. C'est chose faite depuis le mois de février.



### Jean-Baptiste CROS, 30 ans, nous présente son parcours et ses missions :

« J'ai une licence en Marketing et Management mais j'aime avant tout le contact humain. Ce travail est une première expérience professionnelle qui me convient parfaitement. J'ai pour missions de conseiller les usagers, de leur expliquer les bons gestes et les bonnes pratiques pour économiser la ressource en eau et, de fait, réduire leur facture. J'ai également d'autres tâches toujours en lien avec les économies d'eau : le suivi du site internet [www.sobass.fr](http://www.sobass.fr) sur lequel toutes les actualités sont mises en ligne en temps réel, la gestion des demandes qui arrivent via ce site, l'organisation d'événements tels que la distribution de kits hydro économes ou encore la mise en place d'un panel de goûteurs d'eau au deuxième semestre. Je propose également de me déplacer au domicile des clients qui seraient restreints dans leurs déplacements (personnes âgées ou à mobilité réduite). Je vais bientôt être formé pour intervenir auprès des bailleurs sociaux afin de proposer un accompagnement à la maîtrise des consommations individuelles de leurs locataires.»

[www.sobass.fr](http://www.sobass.fr) - [ecoconseil@sobass.fr](mailto:ecoconseil@sobass.fr) - Tél : 05 57 16 56 06



## Le déploiement du télérelevé sur la COBAS :

Durant l'année 2016, les compteurs d'eau des communes de Gujan-Mestras et du Teich seront « connectés ». Cette nouvelle technologie sera activée courant 2017. Ce système permettra d'avoir accès en temps réel à sa consommation, de déceler d'éventuelles anomalies directement sur smartphone/tablette/ordinateur, grâce à une application dédiée.

Les compteurs des villes de La teste de Buch et Arcachon seront quant à eux équipés en 2017, pour une activation du service de télérelevé en 2018.

## Comment fonctionne le télérelevé ?

Il s'agit d'un module placé sur votre compteur qui enregistre en permanence le volume de vos consommations et les transmet à un récepteur. Ainsi, ces informations sont relayées jusqu'à un centre de traitement des données et sont ensuite disponibles sur votre compte et consultables sur smartphone/tablette/ordinateur.

**L'Agglo met en place aujourd'hui l'innovation technologique nécessaire au territoire connecté de demain.**

## Des "chèques eau" pour vous aider à régler vos factures.

Si vous rencontrez des difficultés financières pour régler votre facture d'eau vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de « chèques eau » permettant de payer jusqu'à la moitié du montant de celle-ci. Pour plus d'informations, prenez contact avec le CCAS de votre commune.



# JEUNES, ENTREPRISES : DITES **OUI** À L'ALTERNANCE !

Recruter un jeune en alternance, c'est transmettre les valeurs et les savoir-faire de son métier, c'est préparer les compétences de son entreprise aux évolutions de demain, renforcer et dynamiser son équipe, optimiser l'énergie de la jeunesse, pré-recruter un collaborateur...

## POUR L'ENTREPRISE

De nouvelles aides financières pour les entreprises qui recrutent un jeune en alternance

• POUR UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

Pour toutes les entreprises :

- exonération totale des charges patronales et salariales
- 1 600 € de crédit d'impôt
- 1 000 € / an pour un 1<sup>er</sup> apprenti(e) ou un supplémentaire (jusqu'à 250 salariés)

Pour les entreprises de moins de 11 salariés

- 1 000 € / an
- Une aide financière de 4 400 € si le jeune est mineur à la signature du contrat

Ces conditions et aides sont cumulables

POUR UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION :

- Exonération partielle des cotisations patronales et salariales
- Une aide financière de 4 000 € (depuis le 18 janvier 2016)

BASSIN Formation accompagne l'entreprise pour définir son projet de formation, pour recruter un(e) apprenti(e) ou stagiaire jusqu'à la signature du contrat, pour préparer le Maître d'Apprentissage ou Tuteur dans sa fonction de suivi du jeune et tout au long du parcours de formation.

## POUR LE JEUNE

Se former en alternance, c'est obtenir un premier contrat de travail, acquérir l'expérience, la maturité et l'autonomie, bénéficier d'une formation concrète et efficace, percevoir un salaire, obtenir une première qualification professionnelle et la possibilité de poursuivre ses études...

BASSIN Formation accompagne chaque candidat en amont du contrat :

- Réunions d'informations les mercredis à 14 h
- Pour les CAP et Bac Pro : 29 juin, 6 juillet, 13 juillet, 20 et 27 juillet
- Pour les BTS : 29 juin, 13 juillet et 20 juillet
- Entretiens sur rendez-vous toute l'année
- Accompagnement individuel à la recherche d'entreprise

**BASSIN Formation, c'est l'engagement d'un suivi personnalisé de la formation tout au long du contrat, avec 90 % de réussite aux examens.**



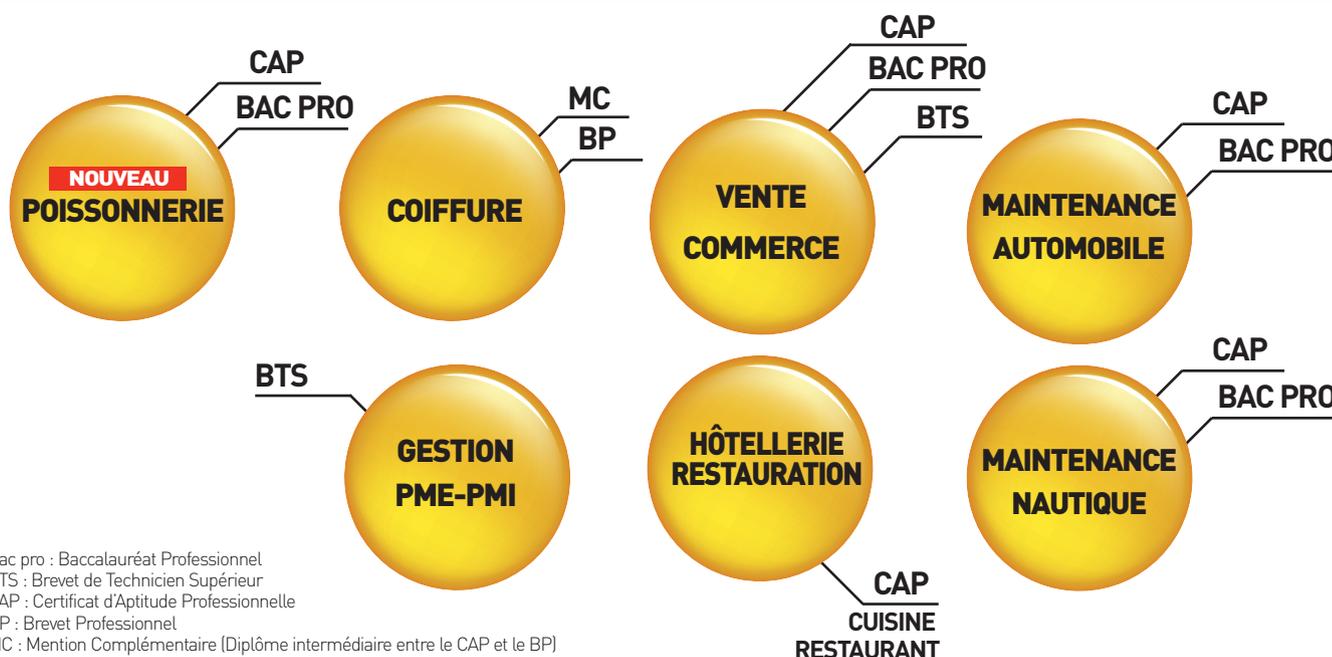
## Des poissonniers avec des mains en Or...

Pour la deuxième année consécutive, BASSIN Formation organisait le 4 mai dernier les épreuves régionales du **concours du Meilleur Apprenti de France**. Un candidat a obtenu une médaille d'argent et trois ont décroché le graal : la médaille d'or qui permet d'accéder aux épreuves nationales à Paris....

**Bravo à tous ces jeunes talents et aux professionnels et formateurs qui les ont accompagnés !**

## DEUX FILIÈRES UNIQUES DANS LA GRANDE RÉGION : MAINTENANCE NAUTIQUE ET POISSONNERIE

## LES FORMATIONS PROPOSÉES :



BASSIN Formation  
1, boulevard des Miquelots  
33260 La Teste de Buch  
Tel : 05 57 52 72 90  
orientation@bassinformation.fr

Bac pro : Baccalauréat Professionnel  
BTS : Brevet de Technicien Supérieur  
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
BP : Brevet Professionnel  
MC : Mention Complémentaire [Diplôme intermédiaire entre le CAP et le BP]

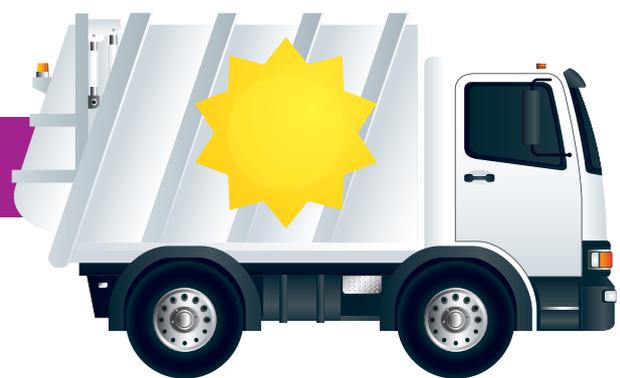
**DU 17 JUILLET AU 27 AOUT 2016**

**LA COLLECTE DES DECHETS  
MENAGERS,  
C'EST DEUX FOIS  
PAR SEMAINE !**



Retrouvez  
les jours  
et horaires du  
2<sup>ème</sup> passage dans  
votre quartier sur :

**[www.agglo-cobas.fr](http://www.agglo-cobas.fr)**  
ou appelez le 05 56 54 16 15



**COBAS**



Communauté d'Agglomération  
**Bassin d'Arcachon Sud**

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud  
2, allée Espagne BP 147 - 33311 ARCACHON CEDEX  
Tél. : 05 56 22 33 44 - [courrier-des-lecteurs@agglo-cobas.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@agglo-cobas.fr)